

**1** Un syndicat a déposé un avis de grève au plan national ou au niveau de ma branche professionnelle.

NON

OUI



**2** Un syndicat ou un groupe de salarié.e.s ont déposé un avis de grève dans l'entreprise me concernant.

NON

OUI

Pas besoin  
d'avis de  
grève à  
l'employeur

**3** avec au moins un autre salarié.e je signe ou fais signer et envoie un courrier à la direction de l'entreprise afin de lister les revendications professionnelles associées au mouvement.

**JE FAIS GRÈVE !**

## JE PEUX:

- me mettre en grève une demi-journée, une heure, cinq minutes...
- prévenir un ou des représentants syndicaux de l'entreprise.
- me rapprocher d'un syndicat de ma branche professionnelle ou sur le territoire (Union Locale CGT ou UD CGT 13)
- informer l'inspection du travail.
- me syndiquer à la CGT pour être épaulé.e, conseillé.e et accompagné.e dans le mouvement de grève

DES QUESTIONS? UN CONSEIL? BESOIN D'AIDE?

**CONTACTEZ LA CGT**